

p.2 B4C au Mayence

p.3 À venir

p.4 Rétrospective

p.6-7-8 L'esprit d'entreprendre

• LA LETTRE D'INFORMATION DU CLUB B4C •

## ÉDITO

### L'heure du bilan !

**N**ous voilà déjà à la fin de notre seconde année d'existence. Même si nous, membres du Conseil d'Administration, ne doutions pas du succès de notre entreprise, le résumé des activités de l'année que vous lirez dans ces pages confirme à souhait la réussite de la belle aventure initiée en septembre 2007.

Et les idées qui se concrétisent sont là pour prouver que nous ne nous arrêterons pas en chemin. La rentrée s'annonce d'ailleurs chaude puisque nous inaugurerons le 9 septembre le projet qui nous tenait tant à coeur, et particulièrement à notre président qui a mis toute son énergie dans cette entreprise, notre installation au Mayence. Nous vous invitons donc à découvrir ce superbe lieu et quelques bonnes raisons de devenir très vite un assidu de l'endroit...

Bonne lecture et à très bientôt donc pour une rentrée d'enfer !

Jean-Michel Waroquier,  
VICE-PRÉSIDENT

## Calendrier des activités B4C

SAMEDI 27 JUIN

### Les Etoiles de B4C côté coulisses

Cours de cuisine avec Laury Zioui  
voir page 3

SAMEDI 29 AOÛT

### Après-midi Golf

voir page 3

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

### Inauguration du Mayence

voir page 2

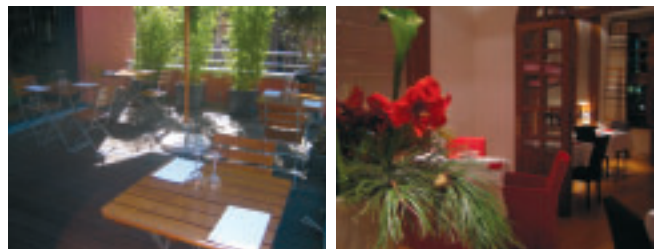
JEUDI 17 SEPTEMBRE

### Salon Jobs en Stock

voir page 3

## B4C S'INSTALLE AU MAYENCE

**En septembre, notre club investit sa nouvelle demeure ! Coup de projecteur sur ce que la « B4C house » vous réserve l'an prochain.**



**Flashback :** Dès les premières heures du B4C, l'idée de se doter d'un bâtiment trotait dans la tête des créateurs du Club. Un espace qui lui donnerait une dimension concrète et serait un lieu de rencontres où les membres puissent se sentir chez eux, à l'image des business clubs anglais mais en conservant le caractère carolo qui fait partie intégrante de l'identité du B4C. Restait à trouver l'écrin, un bâtiment de caractère qui soit à la fois élégant et chaleureux, raffiné et intime tout en offrant des services professionnels utiles aux membres. Et au centre de Charleroi, bien entendu !

### MISSION IMPOSSIBLE ? PAS POUR LE B4C !

Moins de deux ans après sa création, le Club marque une étape fondamentale dans son évolution et emménage dans son QG, donnant sur le Boulevard Mayence, dont il tire son nom. Restauré en 2005 en mêlant respect de la tradition et design contemporain, l'édifice a reçu cette année le Prix Patrimoine décerné par la Société royale d'archéologie et d'histoire de Charleroi. Il suffit de contempler les photos pour voir que cette récompense n'est pas usurpée.

- suite en page 2 -



# Et une foule de projets...

Dégustations, séances d'information, tables de discussion, rencontres après spectacles, apéros recrutement, etc. les pistes sont nombreuses pour exploiter toutes les possibilités qu'offre ce nouveau bâtiment. Mais c'est bien sûr avant tout l'implication des membres qui fera de ce projet une réussite! Usez donc sans modération de toutes les formules que nous vous proposons dans ce bâtiment hors du commun et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

**INAUGURATION  
LE MERCREDI  
9 SEPTEMBRE!**



## B4C S'INSTALLE AU MAYENCE

### UN RESTAURANT

**La beauté du cadre, c'est important mais pour qu'un lieu soit accueillant, il faut des arguments plus concrets à se mettre sous la dent... Il fallait donc un restaurateur capable de proposer une cuisine raffinée et un accueil impeccable tout en adhérant au projet du business club.**

Il suffisait de chercher parmi nos membres: Daniel Vray, membre B4C de la première heure, dont la réputation de traiteur et restaurateur n'est plus à faire, a accepté de se lancer dans l'aventure! Il ouvrira dès le mois de septembre un restaurant au rez-de-chaussée du Mayence, proposant des menus modulables parfaitement adaptés aux exigences de dîners d'affaires réussis. En accord avec la philosophie du Club, une série d'avantages seront proposés aux membres (voir ci-dessous).

### DES ESPACES À LA DISPOSITION DES MEMBRES

Faire du Mayence l'espace des membres du B4C, c'est plus que des paroles! Une salle de réunion équipée sera mise gratuitement à leur disposition sur réservation. Un endroit idéal pour des réunions entre collaborateurs ou avec des relations d'affaires. Pour accueillir les participants de vos séances de

travail, un forfait petit-déjeuner ou après-midi sera proposé à prix réduit par le traiteur Vray. Et bien sûr, le restaurant pourra accueillir tous les participants. Les espaces de restauration seront également disponibles sur réservation pour vos événements professionnels ou privés.



### UN LIEU DE RENDEZ-VOUS



Pour décompresser après le boulot, rien de tel que de se retrouver autour d'un verre (ou deux!). Dès le 9 septembre,, nous vous donnons donc rendez-vous au Mayence tous les mercredis de 17 à 19h pour les Midworks du B4C! Le concept? Une avant-soirée réservée exclusivement aux membres et deux invités pour déguster un verre de vin, une bière, des tapas ou autre selon l'inspiration du barman. Le tout au tarif forfaitaire dérisoire de 10 €! Ce soir-là, le restaurant restera ouvert en soirée pour ceux qui souhaiteraient prolonger le plaisir.



#### Avantages membres:

- Mise à disposition gratuite de la salle de réunion (selon disponibilités)
- Accueil réunions: forfait à 6 €/personne au lieu de 10
- Réduction de 10 % sur l'addition totale au restaurant pour le membre et sa table
- Parrainage: 2 repas offerts au membre qui recrute un nouvel adhérent
- Invitation (avec 2 invités) aux Midworks



business for charleroi

À VENIR

## Les Etoiles de B4C côté coulisses.

Cours de cuisine haut de gamme avec Laury Zioui de l'Éveil des Sens



Après avoir ravi les papilles des participants des premières « étoiles de B4C » en octobre dernier, le chef étoilé de l'Éveil des Sens nous ouvre les portes de sa cuisine ! Mieux, il nous guidera dans la réalisation d'un menu à déguster ensuite ensemble.

Autant dire qu'il s'agit d'un privilège unique. Ces cours auront lieu à deux reprises, un samedi à partir de 10h.

Une excellente occasion d'améliorer vos qualités de cordon bleu et de dépasser les relations professionnelles en mettant ensemble la main à la pâte et en savourant le fruit de nos efforts !

1<sup>er</sup> cours :  
samedi 27 juin, 10h



## Oh My Golf, 2<sup>e</sup> manche!

Après-midi Golf le 29 août 2009



Après le succès de l'après-midi golf de l'an passé, nous avons décidé de remettre le couvert pour une seconde édition ! Cette fois encore, vous pourrez opter pour une initiation suivie d'un petit tournoi, histoire de rôder votre

swing, ou pour une compétition amicale entre golfeurs confirmés. Cette après-midi de détente sportive dans le cadre enchanteur du Golf de Falnuée à Mazy se terminera pour tous par un drink et une remise des prix.

## Journée découverte Thudinie

Des jardins suspendus, une cité médiévale, un Beffroi classé par l'Unesco, les ruines de l'Abbaye d'Aulne... Quelques-uns des trésors dont regorge la Thudinie et que nous vous invitons à découvrir ensemble lors d'une journée-découverte conviviale.

Cerise sur le gâteau : un repas sur le bateau qui nous emmènera de Thuin à l'Abbaye...



© Bertrand Empain

L'an passé, la 1<sup>re</sup> édition du Salon Jobs en Stock a été un véritable succès avec 88 exposants, près de 4000 visiteurs et de nombreuses procédures d'embauche entamées.

L'ALE et le département emploi de la ville de Charleroi préparent donc activement une 2<sup>e</sup> édition, soutenues par le Forem, la Mirec, l'équipe de Charleroi Expo et le B4C!

En cette période économique difficile, les organisateurs sont plus que jamais convaincus de l'importance d'aller à l'encontre d'un discours défaitiste et de dynamiser économie et l'image de notre région en permettant aux acteurs d'emploi de se rencontrer : recruteurs, demandeurs d'emploi mais aussi centres de formation et d'insertion professionnelle et organismes institutionnels.

### En pratique:

Le 17 septembre, de 10 à 17 h  
A Charleroi Expo

Comment participer comme recruteur ?

- Louer un stand pour la journée : pour rencontrer les demandeurs d'emploi et présenter votre entreprise.
- Recruter sans vous déplacer : communiquez vos emplois vacants à la Mirec réalisera des entretiens sur place pour trouver le candidat qui correspond le mieux à vos attentes.

Dans le cadre du Salon, le B4C organisera un déjeuner-conférence sous forme de débat sur l'emploi à Charleroi avec des représentants du Forem, de la Mirec et du monde de l'entreprise.

A l'issue de celui-ci, des spécialistes du Forem et de la Mirec seront à votre disposition pour répondre précisément à vos questions.

### Informations

et inscriptions:  
[www.jobstock.be](http://www.jobstock.be)  
[info@jobstock.be](mailto:info@jobstock.be)  
0800 96 252

# EN JOBS STOCK

RENCONTRES EMPLOI À CHARLEROI



**GAGNEZ**  
une bouteille  
de Porto



## Concours

Le 10 mars, le truculent Eric Boschman, considéré par beaucoup de connaisseurs comme le meilleur sommelier de Belgique, était à la Vray Cantine pour nous partager son goût pour le vignoble portugais! Et pendant la dégustation, c'est d'un véritable cours d'histoire à travers le vin que nous avons pu profiter! Servi par un professeur aussi loquace que passionnant...

Parmi les breuvages dégustés, le sacrosaint Porto bien entendu. Pour en prolonger le goût sur vos papilles, participez à notre concours et gagnez une bouteille de Porto 30 years of Age Tawny offerte par Eric Boschman et The Sol Ar. Il vous suffit de répondre aux deux questions suivantes.

### A. Le vinho verde est un vin...

- a) blanc
- b) rouge
- c) muté

### B. Quels sont les 2 grands types de Porto qu'Eric Boschman a évoqués en faisant allusion à une profession capillaire?

Réponses par mail à [info@b4c.be](mailto:info@b4c.be)

Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses reçues avant le 30 juillet 2009.

NB: le concours est ouvert uniquement aux membres en règle de cotisation.



business for charleroi

# Retrospective

**Un directeur d'aéroport dans une salle de sport; une remise de prix au coeur d'une expo, dans un charbonnage; un ministre dans un cinéma reconverti en théâtre... Le B4C aime varier les plaisirs... et ça marche!**

Plus de 150 participants à la soirée des vœux, 130 au déjeuner conférence avec Paul Magnette à l'espace Marignan. Les événements du B4C mobilisent. Pourquoi? « L'ambiance détendue et chaleureuse » nous dit un fidèle, « le liant » répond un autre, « il y a toujours une petite touche insolite, un élément qui suscite la conversation.

Du coup, les contacts se créent naturellement. »

Ce fut le cas notamment de la soirée des vœux exceptionnelle qui a réuni les membres et leurs invités au Bois du Cazier. Les discours avaient lieu en effet au coeur même de l'exposition rétrospective de Charles Szymkowitz et on ne peut nier que

ses oeuvres suscitent des réactions très vives! Comme le personnage d'ailleurs dont le discours fut, à son image, haut en couleurs! Et puisque B4C aime s'associer à des initiatives nouvelles, la soirée accueillait également la remise du prix Coup de Pouce à l'économie sociale par l'Echevin de l'Emploi de la Ville de Charleroi.



## Un petit déjeuner, ça nourrit des projets!



Le 27 janvier dès 9h, l'hôtel Balladins de l'aéropôle accueillait une discussion à bâtons rompus sur les projets futurs du B4C. L'intérêt suscité par l'initiative était vaste puisque nous avons reçu plusieurs courriers de membres regrettant de ne pou-

voir être présents et demandant à être informés du contenu des discussions... Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur simple demande à la coordination du Club. Un second brainstorming sera programmé au Mayence à l'automne!

**Déjeuner**  
conférence

## Paul Magnette comme au cinéma...

Un Ministre fédéral carolo, au parcours académique impressionnant, à l'intelligence reconnue et au charisme « magnétique » vanté dans les médias... Indépendamment de tout positionnement politique (l'assistance était d'ailleurs bigarrée à ce point de vue), il n'y a pas à dire, ça fait plaisir!

Entre 2 anecdotes sur sa façon d'envisager une séance de cinéma lorsqu'il avait 16 ans, il nous a présenté une vision claire et positive du Charleroi d'aujourd'hui entre passé glorieux, crise et renouveau. Pour l'occasion, nous étions parmi les premiers à explorer l'Espace Marignan, récemment rénové. De l'avis général, une adresse à retenir!





## Bruno Colmant Crise en thème



« Je rêverais d'un auditoire comme ça pour donner cours ! » Telle fut la première réflexion de Bruno Colmant en arrivant au CEME. Malgré un emploi du temps surchargé, le Directeur de la Bourse de Bruxelles s'est montré très disponible et intéressé par la démarche du B4C. Ardent défenseur de l'économie de marché, il a centré son exposé sur les causes de la crise financière et les mécanismes qui permettront d'en sortir. Selon son analyse, la crise actuelle serait un sursaut normal du Marché lui permettant de réguler certaines anomalies et de redémarrer sur des bases saines... Concernant plus spécifiquement les PME, il a présenté brièvement un outil mis en place par Euronext pour elles : Alternext, marché aux contraintes allégées pour correspondre aux besoins des petites structures.



## Philippe Maystadt Banquier Européen Investi!



Brillant intellectuel, grand professeur, politique à la carrière trop remplie pour qu'on s'y attaque ici... Philippe Maystadt est un peu (voire beaucoup) tout cela. Mais l'homme est aussi, et avant tout peut-être, un carolo pur jus. « Charleroi, pour moi, c'est la ville de mon enfance et de mes petits-enfants. Je me réjouis que, comme moi, ils aient la chance de vivre les premières années de leur vie - celles qui marquent le plus - dans une ville où les voisins, les amis, les copains sont riches de chaleur humaine et de solidarité ».

C'est cependant avec sa casquette de Président de la Banque Européenne d'investissement qu'il est

venu nous parler le 30 avril dernier. Égratignant au passage les banquiers, il a dressé un portrait de la crise avant de présenter les réponses proposées par la BEI, notamment un produit spécialement revu pour prêter aux PME à des taux très bas avec une procédure administrative allégée. Celui-ci n'a cependant pas encore été adopté par les banques belges.

Il serait bien resté plus longtemps pour discuter autour du café et des macarons mais avait un rendez-vous urgent avec Jean-Claude Trichet, Président, lui, de la Banque Centrale Européenne.



### QUELQUES CHIFFRES :

- 58 milliards d'Euros : le montant des prêts prévus en 2009 par la BEI, soit 2x plus que la Banque Mondiale !
- 70 milliards d'Euros : le montant prévu pour 2010...

## Le B4C se dépense sans compter

Le long week-end du 1<sup>er</sup> mai accueillait une initiative à la fois originale, généreuse et pleine de sens : le Corporate Triathlon against Cancer. Le principe ? Des collègues, représentant leur société, relèvent ensemble un défi sportif au bénéfice de la lutte contre le cancer.



Un grand bravo à tous ceux qui ont participé à ces épreuves, en particulier notre équipe B4C alignée pour l'épreuve relais. Thierry Henrot dans la piscine, Philippe Charles à vélo et Olivier Dantinne en course à pied ont effectué en 1h36 un parcours de 500 m dans l'eau, 20 km sur 2 roues et 5 km à pied (avec ascension de terril!).

Profitons de ces quelques lignes pour tirer notre chapeau à l'équipe organisatrice de l'épreuve, l'Avenir triathlon club, qui a géré de main de maître environ 1000 sportifs venus s'adonner aux joies du triathlon au stade Yernaux à Montignies, puisque ce week-end accueillait également le championnat de Belgique de triathlon et duathlon par équipes, mais aussi une épreuve découverte pour les enfants, un sprint, le triathlon Promotion, etc.

Plus d'info sur [www.triathlon-charleroi.be](http://www.triathlon-charleroi.be)



# Comment faire de vos travailleurs des alliés pour lutter contre la crise?

**Deloitte**  
Fiduciaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 existe la possibilité pour les employeurs de mettre en place un « plan de bonus » socialement et fiscalement avantageux tant pour les employés que pour l'employeur lui-même. Ce sont les partenaires sociaux eux-mêmes qui ont décidé d'instaurer ce que la loi appelle un système d' « avantages non récurrents liés aux résultats ».

## Pour qui?

La législation est applicable à toutes les entreprises du secteur privé, ainsi qu'à certaines institutions publiques. Le système s'applique tant aux employés qu'aux ouvriers. Peuvent également être visées, les personnes sous contrat de stage ou de formation professionnelle. Le système a par ailleurs été étendu aux travailleurs intérimaires.

## Qu'entend-on par avantages non récurrents liés aux résultats?

Il s'agit des avantages liés aux résultats collectifs d'une entreprise, d'un groupe d'entreprises ou d'un groupe bien défini de travailleurs, sur la base de critères objectifs.

La notion de « collectif » implique en premier lieu que le système s'applique soit à toute l'entreprise, soit à un groupe d'entreprise, soit à un group défini de travailleurs.

Elle implique en outre que ce système soit lié à des résultats collectifs et à la réalisation d'objectifs collectifs. En d'autres mots, ces objectifs sont liés à l'entreprise en question et non aux travailleurs individuels.

## Quels sont les montants autorisés?

Un bonus peut être octroyé à concurrence d'un montant maximum, rattaché à l'indice-santé et indexé une fois par an. Le tableau 1 ci-dessous reprend le montant maximum autorisé pour l'année 2009 (à savoir 2 314 €), et met en évidence les avantages sur le plan social et fiscal qu'en tirent travailleurs et employeurs. La comparaison se base sur un coût pour l'employeur identique. On le voit, le système du plan de bonus offre un avantage imbattable par rapport à l'octroi, par exemple, du traditionnel bonus de fin d'année qu'une entreprise serait tentée de verser à ses collaborateurs les plus performants.

## Quelle procédure respecter pour mettre en place un plan valide?

### Entreprises avec délégation syndicale

Le système est adopté par convention collective. Le contenu du plan doit reprendre des mentions obligatoires (telles que par exemple les modalités de calcul des avantages...). Il existe également des mentions facultatives. La convention et le plan sont ensuite déposés au greffe de la DG des Relations collectives de travail.

### Entreprises sans délégation syndicale

L'employeur peut instaurer le système soit par CCT, soit au moyen d'un acte d'adhésion. Dans ce dernier cas, un projet d'acte d'adhésion et un projet de plan sont remis aux travailleurs, qui peuvent formuler leurs remarques dans un registre. Lorsque des remarques sont formulées, un fonctionnaire de la DG Contrôle des Lois Sociales tentera une conciliation.

Le résultat est positif, l'acte et le plan sont approuvés.

### Opportunité du système en période de crise

Quoi de plus utile qu'un outil objectif et collectif de motivation de vos travailleurs en période difficile? La qualité de vos produits ou services, la mise sous pression de vos fournisseurs, ou encore une gestion stricte de votre risque client sont autant de points à contrôler de près en période de crise. Gagner la motivation de vos travailleurs et fixer leur attention sur ces objectifs, qu'ils auront acceptés à l'avance, voilà une aide précieuse pour traverser la tempête de la crise. ■

Thierry DEKOKER  
Juriste

Deloitte Fiduciaire Charleroi –  
tdekoker@deloitte.com

Exemple	Règles normales	Plan de bonus collectif
<b>Coût pour l'employeur</b>	<b>3 077,62 €</b>	<b>3 077,62 €</b>
Moins sécurité sociale employeur (35 %)/ contribution spéciale (33 %)	1 077,17 €	763,62 €
<b>Bonus Brut</b>	<b>2 000,45 €</b>	<b>2 314 €</b>
Moins sécurité sociale employés (13,07 %)	261,46 €	-
Moins IPP (50 % + 7 % de taxes communales)	930,36 €	-
<b>Solde pour l'employé</b>	<b>808,63 €</b>	<b>2 314,00 €</b>

Tableau 1

Une fois un accord trouvé, la commission paritaire effectue un double contrôle, portant sur les mentions obligatoires et sur l'absence de discrimination entre travailleurs. Si le

# Carolo Drink Service, société en pleine mutation



« Pour les petits creux et les petites soifs... », on est toujours content d'avoir un distributeur sous la main. Mais on oublie souvent que, pour que les machines fonctionnent, il faut derrière de vrais professionnels !

Créée en 1991 par Walter Iusso, Carolo Drink Service (CDS) pratique le vending ou vente de produits via distributeur automatique. Quels produits ? Boissons chaudes, froides et friandises. En résumé, tout ce qu'on est content d'avoir à disposition en cas de coup de barre dans la journée ! Le service proposé par CDS a donc rapidement remporté un vif succès dans les écoles, administrations, hôpitaux, entreprises et centres de formation, attirés à la fois par la qualité des produits et la compétence d'une société qui mise avant tout sur le professionnalisme et la flexibilité. Elle propose en effet un large panel de formules pour l'acquisition de distributeurs automatiques : vente, location, dépôt gratuit, full services.

L'entreprise s'est donc rapidement développée. D'activité secondaire, elle devient activité principale en 1995 puis société anonyme en 1999. Nouveau tournant cette année puisque Walter Iusso a revendu ses parts et cédé son poste d'Administrateur délégué à M. Mathieu Pauwels de Drink O Mat en janvier. Ensemble, les deux sociétés deviennent un des leaders belges du secteur. Pour les clients, aucun changement : le nom et l'image de la société restent en place et Walter Iusso est toujours là pour assurer le suivi de la clientèle existante et le développement des projets commerciaux. La facette du métier qu'il préfère !

**CDS est la première entreprise qui a créé un distributeur spécial piscine avec lunettes, bonnets et même essuies... Une petite merveille d'inventivité.**

Coordonnées :  
Rue Robesse, 28B - 6041 Gosselies • Tél. : 071 35 67 00 - Site web : [www.carolo-drink-service.be](http://www.carolo-drink-service.be)

## Interview express de Walter Iusso

### Pour vous, être Carolo, c'est... ?

Question difficile, c'est vaste ! Je dirais que c'est « appartenir à une famille dont je suis fier ».

### Vos Coups de cœur sur Charleroi ?

Le Piccolo Bar, le Spiroudôme, le Vaudeville et le Bulthaup.

### Quel a été l'élément déclencheur de votre investissement dans le B4C ?

Montrer au monde que Charleroi bouge et ne correspond pas entièrement à l'image négative qu'on en a à l'extérieur.

### Que retenez-vous de cette première année ?

C'est une expérience très positive. Il y a eu beaucoup d'activités, le nombre de membres augmente : la formule plaît. J'ai particulièrement apprécié la solidarité du Club pour contribuer à sauver l'Astrid Bowl, un événement d'importance mondiale qui risquait de disparaître de chez nous. [ndlr : Carolo Drink Service est d'ailleurs devenu cette année sponsor à part entière de l'Astrid Bowl]



# Conserver ses travailleurs en période de crise

**En cette période de basse conjoncture économique, un grand nombre d'entreprises revoient leurs coûts. La législation sociale offre des outils stratégiquement intéressants pour maîtriser, voire réduire ces coûts, sans vous séparer des bons éléments, et ainsi accroître vos chances de concrétiser toutes les opportunités qui se présenteront lors de la reprise.**

Une correcte application des règles sociales constitue la première garantie d'une maîtrise des coûts (de l'entrée en service jusqu'à la fin du contrat). A ce titre, les possibilités de la clause d'essai sont souvent négligées.

Si le coût du travail reste élevé en Belgique, notre législation sociale contient des mesures auxquelles la crise apporte implicitement une finalité insoupçonnée à l'origine: maîtriser, voire réduire les coûts.

Si le chômage économique, exclusivement pour les ouvriers, permet d'affronter la crise, la solution pour les employés se trouve ailleurs. Le crédit-temps, mesure individuelle, offre la possibilité, à certaines conditions, de suspendre ou réduire les prestations moyennant une allocation à charge de l'ONEM. Certes, une telle mesure ne peut être imposée aux travailleurs mais les employeurs peuvent en promouvoir l'usage en augmentant le seuil de 5 % et en octroyant un complément financier.

L'octroi de congés sans solde, à titre individuel, apparaît comme une alternative souple et rapide pour réduire la durée hebdomadaire du travail. L'entreprise peut, collectivement, réduire, pour une période indéterminée, la durée hebdomadaire du travail et/ou instaurer la semaine de 4 jours. Elle profitera de réductions trimestrielles de charges patronales (limitées dans le temps). À l'occasion de la crise, l'entreprise peut négocier une adaptation des conditions actuelles de rémunération et de travail sans contrevenir à la hiérarchie des sources de droit à l'origine de ces conditions.

À l'initiative du gouvernement, le législateur vient d'adopter trois mesures spécifiques, temporaires (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2009), pour renforcer les mesures structurelles existantes et permettre, à certaines conditions, aux entreprises d'affronter la crise et ainsi de minimiser les licenciements:

- Possibilité de réduction temporaire et collective du temps de travail (d'1/5 ou 1/4) accompagnée d'une obligation de compenser en partie la perte de rémunération subie par les travailleurs;

- Les entreprises en « difficultés » (20 % de réduction du chiffre d'affaire ou 20 % de chômage économique pour les ouvriers), moyennant un certain formalisme, peuvent bénéficier de mesures inédites: réduction individuelle des prestations ou suspension collective, totale ou partielle, de l'exécution des contrats pour ainsi permettre implicitement d'instaurer du chômage économique pour les employés.

Outre de sensibles réductions de coûts pour l'entreprise, ces mesures offrent aux travailleurs un revenu de remplacement accompagné d'un maintien des acquis en matière de sécurité sociale. ■

## La loi sur la continuité des entreprises

Le 1<sup>er</sup> avril 2009 est entrée en vigueur la loi du 31 janvier 2009 relative à la continuité des entreprises.

Cette loi, qui remplace celle du 17 juillet 1997 sur le concordat, a pour objectif de permettre l'assainissement des entreprises en difficulté, et de préserver l'emploi, sans perturber, par des décisions judiciaires, les mécanismes normaux des marchés.

Afin d'atteindre ce but, la loi met sur pied la procédure dite « de réorganisation judiciaire », et permet aussi la conclusion d'accord amiables sécurisés avec tous les créanciers ou seulement une partie d'entre eux. Elle crée également la nouvelle fonction de médiateur d'entreprise, en vue de faciliter la réorganisation de l'entreprise.

Entrée en vigueur au cœur d'une crise sans précédent, ce nouvel instrument arrive à point nommé et procure un outil de gestion dynamique et proactive de l'entreprise en difficulté, en ouvrant des perspectives de sauvetage inédites, tout en préservant les droits des créanciers en période de sursis.

Le succès est au rendez-vous: les demandes de réorganisation judiciaire se multiplient à un rythme soutenu.

### ÉQUIPE ÉDITORIALE

Julie Bouniton  
Jean-Michel Waroquier

### Ont participé à ce numéro:

Thierry Dekoker (Deloitte Fiduciaire)  
Charles Bullman (Philippe & Partners)  
Benjamin Fréteur (SD Worx)

### CONCEPTION GRAPHIQUE

MWP communication

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Chryslie  
Musée de la photo

### IMPRESSION

Bietlot s.a.

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Jean-Michel Waroquier  
Rue de Berlaimont, 1  
6220 Fleurus



Benjamin Fréteur

SD Worx

benjamin.freteur@sdworx.com

Philippe & Partners  
AVOCATS - ADVOCATEN - LAW FIRM

Cette nouvelle loi fera l'objet de la première soirée « lumières d'experts » du B4C, le 17 juin au Musée de la photo sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe LEBEAU, Président du Tribunal de commerce de

Charleroi. Messieurs Philippe Bossard et Charles Bullman, avocats associés chez Philippe & Partners vous présenteront les principaux aspects de cette législation. ▶▶▶